



# **OPTIMISATION DE VOTRE REMUNERATION**

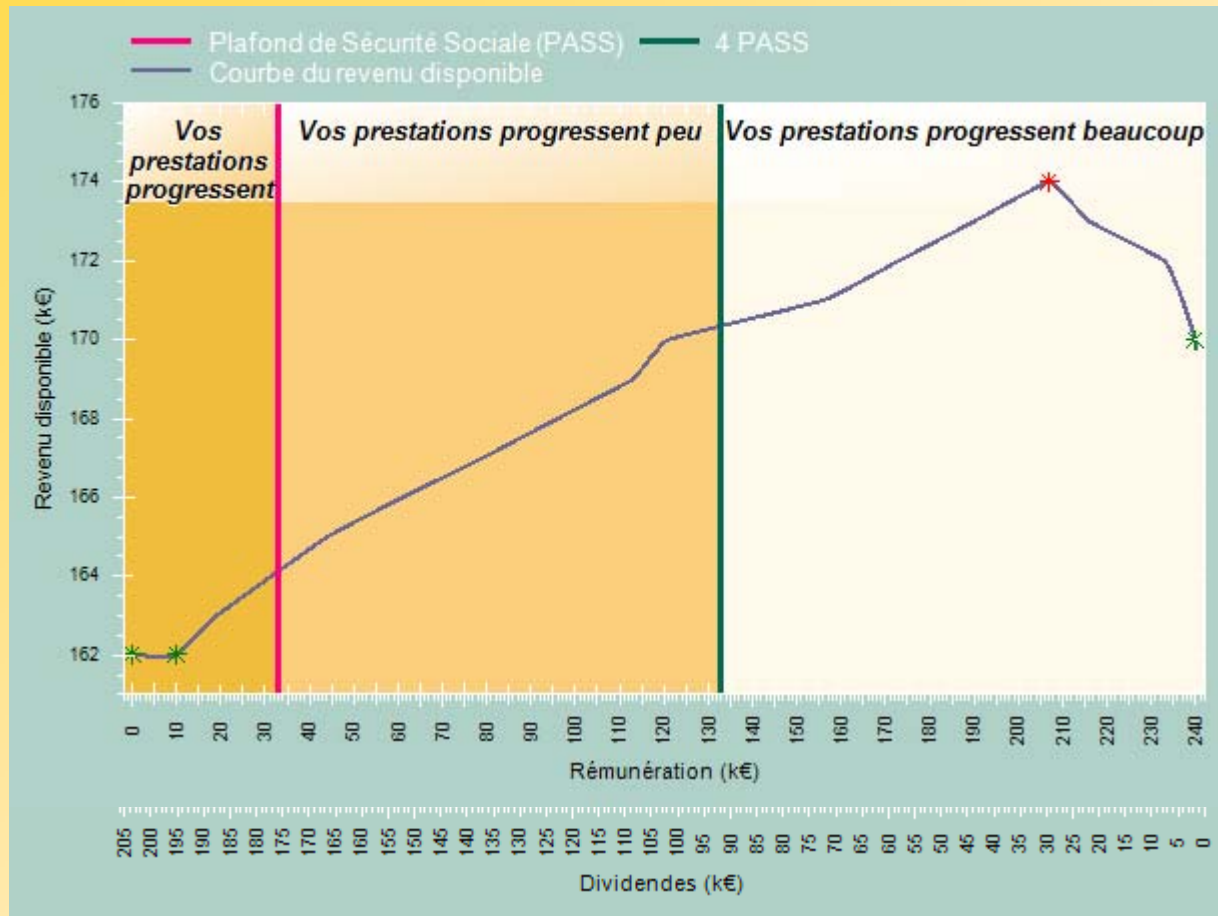
# Les principes de base

- Les stratégies de revenus ont souvent pour objectif prioritaire d'***obtenir le revenu disponible maximum au moindre coût fiscal et social.***
- Toutefois, **si l'optimisation du revenu constitue un objectif impératif**, il ne faut pas oublier de le combiner à la nécessité de :
  - **Préserver** ses **droits** en matière de **prévoyance**,
  - **Améliorer** ses droits à **retraite**.

# Les objectifs de votre étude

- Votre étude personnalisée vous propose la solution la mieux adaptée à votre situation.
- L'étude vous permet de fixer le meilleur niveau de
  - **rémunération**
  - **distribution des dividendes**
- Elle tient compte :
  - Des **garanties prévoyance** (arrêt de travail, décès)
  - Des incidences en matière de **droits à retraite**

# Votre situation personnelle



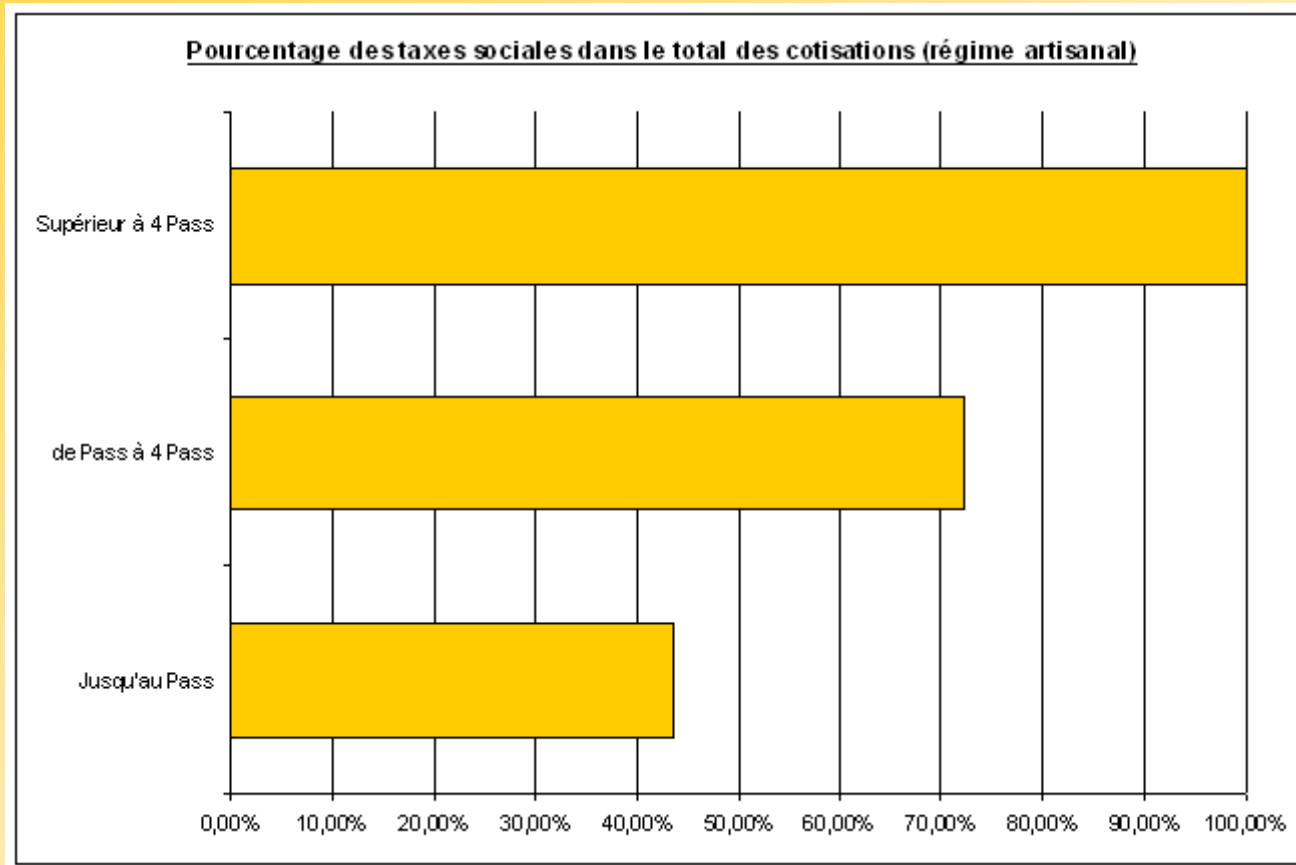
**Le graphique vous permet de visualiser simplement la stratégie la mieux adaptée à votre situation.**

- La courbe représente le revenu disponible (ce qui reste « dans votre poche » une fois que vous avez payé impôts et charges sociales),
- Les tranches de couleur identifient les prestations des régimes obligatoires (plus votre rémunération augmente, plus vos cotisations sociales sont improductives).

# Le Tableau de Synthèse

Tableau de synthèse				
Libellés	Rémunération Actuelle	Rémunération Minimum	Rémunération Maximum	Rémunération Optimum
Résultat avant prélèvements sociaux et fiscaux du chef d'entreprise	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €
Appointements nets versés	10 000 €	0 €	239 829 €	207 133 €
Montant distribué au chef d'entreprise	197 098 €	206 011 €	0 €	31 636 €
<b>1- VENTILATION DES PRELEVEMENTS</b>				
Charges sociales obligatoires	- 4 849 €	- 1 479 €	- 60 171 €	- 55 648 €
Charges sociales facultatives	0 €	0 €	0 €	0 €
Impôt sur les sociétés	- 88 053 €	- 92 510 €	0 €	- 5 583 €
Impôt sur le revenu	- 44 767 €	- 44 397 €	- 69 482 €	- 64 892 €
<b>2- REVENU DISPONIBLE</b>				
Total du revenu disponible	162 331 €	161 614 €	170 347 €	173 877 €
<b>3- PRINCIPALES PRESTATIONS DES REGIMES OBLIGATOIRES</b>				
IJ de l'assurance maladie (par jour)	18 €	18 €	46 €	46 €
Incapacité totale (par an)	4 500 €	3 097 €	16 638 €	16 638 €
Capital décès	6 655 €	6 655 €	6 655 €	6 655 €
Retraite de base (nb trimestres)	4	1	4	4
Total des droits à retraite acquis (par an)	155 €	13 €	1 065 €	1 065 €

# Les taxes sociales que vous payez



Parfois les cotisations obligatoires permettent d'augmenter les prestations. Parfois elles ne servent à rien. Une taxe sociale est une cotisation obligatoire qui n'ouvre pas un droit à une prestation ou qui permet l'obtention éventuelle de prestations sans lien ou proportion avec le montant cotisé.

**Dans votre situation, la part des charges sociales inutiles progresse à mesure que votre rémunération augmente.**

# La méthode de raisonnement

- 1 - Votre rémunération doit s'élever au moins jusqu'au plafond annuel de sécurité sociale. A ce niveau, vos cotisations sociales sont les plus productives.
  - Si vous ne pouvez atteindre ce montant, sachez qu'il existe un seuil incompressible égal à 800 SMIC horaires. En effet, en dessous, vous ne validez pas tous vos trimestres de retraite.
- 2 - Entre le plafond et 4 fois cette somme, vous devez arbitrer entre :
  - la variation du revenu disponible,
  - l'évolution des droits à retraite complémentaire.
- 3 - Au-delà de 4 fois le plafond, retenez un seul critère : la recherche du revenu disponible le plus élevé.